



Un dispositif de prévention des ruptures de parcours

Déployé sur l'ensemble du territoire national, les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sont des dispositifs souples, adaptables et innovants, apportant des réponses ajustées aux besoins les plus complexes en matière de handicap.

Notre dispositif « Horizons » accompagne les personnes à domicile sans solution en Normandie occidentale, dans tous les aspects de leur quotidien. Il peut-être mobilisé en complément ou dans l'attente d'un établissement ou service médico-social, dans le cas d'une réponse non adaptée et par choix d'être accompagné à domicile.

Le PCPE « Horizons » est porté par le RSVA, financé par l'ARS Normandie, sans reste à charge pour les bénéficiaires.

L'accompagnement « Horizons »

PCPE Calvados . Manche . Orne

Pour l'aidé

- **Réalisation de prestations ciblées par des professionnels de santé***, sociaux ou médico-sociaux, exerçant en établissement comme en libéral sur le territoire.
**notamment hors nomenclature des actes de l'assurance maladie.*
- **Coordination des parcours par l'orientation de la personne** vers des professionnels ou service en tenant compte des accompagnements déjà en cours et de la réponse adaptée à mettre en oeuvre.
- **Organisation de soins somatiques adaptés** en cas de repérage d'une carence, anticipant une amplification de la complexité de la situation.

Les partenaires du PCPE Horizons Calvados, Manche, Orne :

Les maisons départementales de personnes handicapées (MDPH), Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), les structures ou ressources spécialisées, l'Éducation Nationale, les associations d'usagers ou d'aidants, les établissements et services médico-sociaux, les professionnels du secteur sanitaire, les professionnels libéraux conventionnés par le pôle : psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, intervenants socio-éducatifs...

Pour l'aidant

- **Écoute et soutien** auprès d'une psychologue de l'équipe.
- **Temps de répit** en lien avec la plateforme de répit « Parenthèse ».
- **Guidance parentale** pour développer des compétences auprès des aidants familiaux.
- **Pair-aidance** en lien avec les associations : possibilité de mettre en place un accompagnement par les pairs.

Conditions d'accès

- Etre en situation de handicap, quel qu'il soit, sans restriction d'âge.
Une attention particulière est portée aux troubles du spectre de l'autisme.
- Vivre à domicile, ou au domicile d'un tiers, au sein d'une structure ou d'une famille d'accueil relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Résider dans le Calvados, la Manche ou l'Orne.
- Avoir reçu une notification MDPH.

Modalités d'accès

Il existe deux portes d'entrée pour intégrer un dispositif PCPE, l'une et l'autre conditionnées à l'accord préalable de la MDPH :

- Soit la famille sollicite le PCPE qui l'accompagne pour formuler une demande de notification auprès de la MDPH.
- Soit la famille formule une demande de notification auprès de la MDPH, qui orientera la situation vers le PCPE.

Critères de sélection

- Une commission d'admission se réunit pour analyser les demandes. Elle se prononce au regard des éléments présentés suite à une rencontre préalable du demandeur. Cette même commission se réunit par la suite pour s'assurer du suivi des accompagnements.

“ Horizons ”

Calvados, Manche, Orne
09 82 22 67 94
horizons@rsva.fr

“ Horizons ”, au cœur du projet associatif du RSVA

Notre vision

Que chaque normand, quel que soit son lieu de vie et son degré d'autonomie, **accède au bien-être physique et psychique** qui lui permette de réaliser son projet de vie.

Notre mission

Le RSVA aide les acteurs concernés par le handicap à construire ensemble les solutions concrètes les plus adaptées au parcours de vie et de santé de chacun, là où des besoins ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Dans ce but, nous identifions les ressources existantes, les mobilisons en proximité et animons la coopération, et le cas échéant, accompagnons leur adaptation par le partage des connaissances, la formation ou la co-conception de solutions innovantes...

La valeur qui guide notre action est le respect.

Respect des personnes accompagnées et de leurs proches, respect de nos partenaires et de nos collaborateurs.



Horizons

Pôle de compétences
& de prestations externalisées
tout handicap

Calvados, Manche, Orne



7, bis avenue du Président Coty | 14000 Caen
02 31 53 97 94 | info@rsva.fr



www.rsva.fr



Réseau de Services pour une Vie Autonome